

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **89 (1963)**

Heft 26: **Autoroute Genève-Lausanne, fascicule no 2**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président : E. Martin, arch. à Genève
Vice-président : E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire : S. Rieben, ing. à Genève

Membres :

Fribourg : H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève : G. Bovet, ing.; Cl. Groscurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel : J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais : G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud : A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président : D. Bonnard, ing.

Membres : Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.

Adresse : Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 34.—	Etranger	Fr. 38.—
Sociétaires	»	» 28.—	»	» 34.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à : Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces :	
1/1 page	Fr. 350.—
1/2 »	» 180.—
1/4 »	» 93.—
1/8 »	» 46.—



Adresse : Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Autoroute Genève-Lausanne : Pont sur le Boiron de Saint-Prex, par René Suter, ingénieur EPUL, Lausanne. — Le pont de la gare, à Morges, par R. Curchod et A. Perret-Gentil, ingénieurs EPUL, Lausanne. — Passage supérieur de La Gracieuse, par H. Monod, ingénieur EPUL-SIA, Prilly, et J. Guex, ingénieur, collaborateur. — L'échangeur de circulation d'Ecublens, par Jean Krähenbühl, ingénieur. — Passages supérieurs préfabriqués de l'autoroute Genève-Lausanne, par P.-E. Soutter, ingénieur diplômé, Soutter & Schalcher, Zurich. — Le pont de la route du Tir-Fédéral, par J.-Cl. Piguët et R. Hofer, ingénieurs SIA-EPUL, Lausanne. — L'organisation d'entreprise dans les grands chantiers d'autoroutes, par Werner Knobel, ingénieur. — Le revêtement en béton de l'autoroute Genève-Lausanne, par A. Vittoz et L. Cardinaux, ingénieurs EPUL-SIA. — Revêtements hydrocarbonés de l'autoroute Lausanne-Genève, par G. Wuhmann, ingénieur, Genève.
Aménagement du territoire et économie privée, par J.-P. Vouga, architecte de l'Etat.
Divers. — Nécrologie. — Bibliographie. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Carnet des concours.
Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Nouveautés, informations diverses.

AUTOROUTE GENÈVE - LAUSANNE¹

PONT SUR LE BOIRON DE SAINT-PREX

par RENÉ SUTER, ingénieur EPUL, Lausanne

Introduction

L'autoroute Lausanne-Genève traverse le vallon du Boiron situé entre Morges et Saint-Prex par un tracé en courbe dont le rayon est de 8000 m. Le profil en long du terrain naturel au droit de l'axe de l'ouvrage est une dépression symétrique en forme de trapèze, sa hauteur par rapport au niveau de la chaussée étant de l'ordre de 26 m. L'étude du projet devait tenir compte, d'une part, du franchissement de chemins vicinaux voisinant les deux culées de l'ouvrage, et d'autre part elle était conditionnée par la nature géologique des versants de la vallée, qui sont des zones de glissements au droit du tracé de l'ouvrage. Le versant ouest de la

vallée est érodé à sa base par les eaux du Boiron, et sa masse est alimentée par des eaux d'infiltration du plateau supérieur. Le versant est accusé un glissement en voie de stabilisation, l'ancien lit de la rivière qui devait primitivement éroder ce versant est pratiquement remblayé d'alluvions.

Conception de l'ouvrage

Les sondages exécutés dans le fond de la vallée ont montré que les terrains de fondations étaient de bonne qualité et pouvaient supporter les charges de l'ouvrage par simple interposition de semelles ordinaires sous les piliers. Le taux de compression admissible étant de l'ordre de 2,5 kg/cm². Les zones de glissement rendaient impensable la construction d'un ouvrage nécessitant des appuis sur les versants de la vallée, sans risques

¹ Le 5 novembre 1960 notre périodique consacrait déjà un premier numéro spécial à cette importante voie de communication. Le présent fascicule y fait suite et d'autres articles paraîtront encore, notamment en ce qui concerne l'autoroute sur territoire genevois et l'autoroute de détournement de Lausanne. (Réd.)